

COMPTE RENDU – COREPS Île-de-France
Groupe de travail 2024 « Emploi, observation de l'emploi et formation »
Réunion du mercredi 24 Septembre 2024

Sur les participants au groupe de travail

1. Alexandre JANNIC (AFDAS) - a.jannic@afdass.com
2. Carole ZAVADSKI (CPNEF-SV) - info@cpnefsv.org
3. Guillaume VILLEMOT (DGCA) - guillaume.villemot@culture.gouv.fr
4. Jean-François FABRE (France Travail) - jean-francois.fabre@francetravail.fr
5. Yannick GUILLO (AMRF) - stouen-en-brie.maire@wanadoo.fr
6. Karine HUET (CGT Spectacle) - karine.huet@snam-cgt.org
7. Jean Yves RAVOUX (CGT Spectacle) - jyrovoux@hotmail.com
8. Charlotte BARTISSOL (PROFEDIM) - charlotte.bartissol@proquartet.fr
9. Zoé BULLOT (PROFEDIM) - zoe.bulot@concertspirituel.com
10. Ségolène DUPONT (CPNEF-AV) - sdupont@cpnef-av.fr
11. Christine NISSIM (SCC-FSICPA) - admin@surnaturalorchestra.com
12. Loredana RONCA (SCC-FSICPA) - laformulecollectif@gmail.com
13. Annette VARINOT (SNSP) - a.varinot@theatrejacquescarat.fr
14. Thierry BORDAS D'ARMOR (UNSA) - thierry.d.armor@gmail.com
15. Isabelle GUENNEAU (DRIETS IDF) - isabelle.guenneau@drieets.gouv.fr
16. Claire GUILLEMAIN (Cabinet POLITISMOS) - claire@politismos-conseil.com
17. Malou GUYOMAR (Conseil régional d'IDF) - malou.guyomar@iledefrance.fr
18. Didier CORMIER (DRAC IDF) - didier.cormier@culture.gouv.fr
19. Stéphane ESNAULT (DRAC IDF) - stephane.esnault@culture.gouv.fr
20. Jean-Emmanuel DAO (DRAC IDF) - coreps-idf@culture.gouv.fr
21. Daphné ALAS LUQUETAS (DRAC IDF) - coreps-idf@culture.gouv.fr
22. Didier BENOIT (DRAC IDF) - didier.benoit@culture.gouv.fr
23. Jean-Pierre DUFRANC (DRAC IDF) - jean-pierre.dufranc@culture.gouv.fr
24. Isabelle RISBOURG (DRAC IDF) - isabelle.risbourg@culture.gouv.fr
25. Marina WATREMEZ (DRAC IDF) - marina.watremez@culture.gouv.fr
26. Céline FABRE (DRAC IDF) - celine.fabre@culture.gouv.fr

Sur le contenu des discussions

La réunion est animée par Claire GUILLEMAIN (cabinet Politismos) missionnée par la DRAC IDF pour coordonner le COREPS et ses groupes de travail. La réunion est divisée en deux parties, une première traitant de l'attractivité des métiers avec des interventions de l'AFDAS, de la CPNEF-SV et CPNEF-AV, et une deuxième réservée à une présentation du FONPEPS par la DGCA.

- **Alexandre Jannic pour l'AFDAS.** *Le support de présentation est disponible dans l'espace partagé du groupe de travail.*

Plusieurs constats ont été fait : le secteur a connu une baisse de régime pendant le covid mais l'activité est repartie à la hausse en 2023 en termes de bénéficiaires. On compte davantage de femmes dans le spectacle vivant. C'est l'inverse en revanche dans l'audiovisuel. En 2024 une enquête a été menée pour connaître les besoins en recrutement des entreprises du secteur.

- **Carole Zavadski pour la Comité paritaire national emploi formation du spectacle vivant (CPNEF-SV).** *Le support de présentation est disponible dans l'espace partagé du groupe de travail.*

La CPNEF-SV constate que ses outils sont très utilisés (guides des métiers, études, commande de formation, création de formation, dispositifs divers pour sécuriser les parcours comme des bilans de compétences...). Ils aident à une meilleure connaissance des métiers.

Carole Zavadski fait un état des lieux du recrutement dans le spectacle vivant : 68% des employeurs seraient déçus du faible nombre de candidats reçus. Elle pointe quelques freins à la motivation des potentiels candidats (salaires trop bas pour les permanents). Les grandes entreprises cherchent des profils spécialisés (les experts partent à la retraite et ne sont pas remplacés et les plus petites des candidats trop polyvalents, cela concourt à réduire le nombre de postulants). Les formations ne sont pas assez connues. Par exemple, une formation technicien lumière n'a reçu que 10 candidats.

La CPNEF-SV préconise un renforcement des compétences RH, afin que les employeurs dynamisent davantage leur politique de recrutement. Elle reste cependant optimiste quant à l'existence de leviers de recrutement.

- **Ségolène Dupont pour la Comité paritaire national emploi formation de l'audiovisuel et du cinéma (CPNEF-AV).** *Le support de présentation est disponible dans l'espace partagé du groupe de travail).*

Plusieurs emplois sont en tension (par exemple les machinistes ou encore les coordinateurs d'intimité). Il y a de nombreux changements culturels dans le rapport au travail qu'il faut prendre en compte.

S'en suit un échange avec les participants :

A été abordé la question des leviers pour attirer les postulants. Le constat est que la responsabilité du recrutement repose sur l'employeur principalement. Réflexion sur les faibles perspectives d'évolution dans les petites structures ? Cela n'est-il pas un frein ? On évoque des problèmes structurels telle que la sureté. France travail précise qu'il existe des outils favorisant le recrutement comme les POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective, dispositif financé par France travail).

La méconnaissance de certains métiers en tension est un frein et cela pourrait être solutionné par une meilleure promotion de ceux-ci via notamment les forums des métiers.

On constate que les artistes vivent mieux les choses parce qu'ils sont sensibilisés à la précarité.

A noter, le turn-over important dans le spectacle vivant, le maintien dans l'emploi est difficile. Les subventions diminuent ce qui entraîne la baisse des salaires et le niveau de vie s'écroule.

Les conditions de travail sont aujourd'hui aussi importantes que le travail lui-même. Le salaire en fait partie mais pas seulement. Une meilleure formalisation des offres d'emploi dans ce sens pourrait aider en mettant en avant ces aspects.

Il est rappelé que la précarisation des métiers du spectacle diminue leur attractivité. On demande trop de tâches à une seule personne, les fiches de poste sont souvent trop chargées.

Les conseillers France Travail peuvent mieux accompagner sur des emplois techniques que sur des emplois artistiques qu'ils connaissent moins bien. On ajoutera que le retour à l'emploi pour les artistes est compliqué, donc peu d'allocations leur sont allouées par France travail.

Pendant la dernière période estivale les postes au sein du spectacle vivant ont été mis en concurrence avec ceux des centres de loisir et des JO.

On constate aussi une concurrence des métiers techniques dans le numérique avec d'autres employeurs, comme les banques par exemple, qui payent davantage.

Concernant les activités de producteur et diffuseur, il semblerait important de renouer le dialogue entre les deux professions. Par ailleurs, il serait utile de se pencher sur la définition des métiers trop souvent confondus dans les offres d'emploi.

- **Guillaume Villemot pour la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA).** *Le support de présentation disponible dans l'espace partagé du groupe de travail.*

Présentation du FONPEPS, Fonds National pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle. Il s'agit d'une aide financière apportée aux employeurs afin de les inciter à allonger la durée des contrats. Ce dispositif de relance a été particulièrement pensé pour la crise sanitaire. La volonté est de favoriser le spectacle vivant.

S'en suit un échange avec les participants :

Il existe des aides sociales à la garde d'enfant. Limitées à 3 000€ par foyer. Elles sont gérées par AUDIENS.

Ces dernières années le volume de CDI a augmenté plus vite que le nombre d'emplois dans le secteur notamment grâce au FONPEPS. Cela étant, la majorité des CDI sont des techniciens.

Concernant les aides versées aux producteurs de concert, le montant dépend principalement du nombre de billets mis en vente. Le fait que ce soit un ERP (établissement recevant du public) n'est pas déterminant.

Sur les attendus pour le prochain groupe de travail (26 novembre 2024)

Pour les prochaines réunions, les thématiques suivantes ont été évoquées :

- Présentation de Jean-François Fabre pour France Travail sur l'attractivité des métiers.
- La question de la lutte contre le travail illégal.